

- Août 1991** Un Comité interministériel d'évaluation environnementale est formé pour assurer une liaison avec les négociateurs canadiens de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et pour préparer un rapport au Cabinet sur les effets environnementaux potentiels de l'ALENA.
- Octobre 1991** Des représentants des secteurs public et privé du Mexique viennent en Ontario pour participer à deux importantes conférences et visiter des entreprises. Le programme de la mission visait à renforcer les connaissances bilatérales, les relations commerciales et les partenariats stratégiques.
- Décembre 1991** Le séminaire parrainé par le gouvernement canadien sur les logiciels GIS attire quelque 160 participants à Mexico, dont 11 fournisseurs canadiens. Les logiciels GIS destinés à contrôler la protection de l'environnement sont utilisés dans les secteurs minier et forestier et dans la gestion des ressources en eau. Une mission canadienne GIS doit donner suite au séminaire en août 1992.
- Janvier 1992** Tenue de la foire commerciale «Canada Expo 92» à Monterrey (Mexique) du 27 au 31 janvier. L'exposition présente notamment l'application à l'environnement de technologies de l'instrumentation et du contrôle industriel, conçues pour les industries lourdes et légères.
- Janvier 1992** Les dispositions du Protocole de Montréal sur le commerce des produits renfermant des substances qui appauvrissent la couche d'ozone entrent en vigueur. Le Mexique et le Canada sont signataires du Protocole.
- Mars 1992** Tenue de la foire commerciale et de la conférence internationales biennales «Globe 92» au Palais des congrès et du commerce de Vancouver, du 16 au 20 mars. Des entreprises de tout le Canada présentent leurs produits et leurs services.
- 18 mars 1992** La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M<sup>me</sup> Barbara McDougall, et le ministre de l'Environnement du Canada, M. Jean Charest, annoncent l'octroi de 1 million de dollars, dans le cadre de l'Accord de coopération dans le domaine de l'environnement conclu en 1990 entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des